

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53

En exercice : 53

Présents : 35



N°021

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 FÉVRIER 2023

L'AN deux mille vingt-trois, le 02 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 janvier 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-Pascale, BIDAL Damien, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise , DANDRIEUX Dominique , SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, KARMAN Jean-Jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, DJEBBARI Nabila, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : AUGY Thierry, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadège, BUTT Zishan.

Excusé : GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete .

Représentés par :

Madame Marie-Amélie ANQUETIL
Madame Evelyne YONNET-SALVATOR
Madame Katalyne BELAIR
Madame Yasmina BAZIZ
Monsieur Lewis CHARTIER
Madame Christiane DESCAMPS
Madame Véronique DAUVERGNE
Madame Margaux HOUIS
Madame Sandrine DESIR
Monsieur Jean-Paul GILLY
Madame Fatima YAOU
Madame Mizgin OZHAN
Madame Solène DA SILVA

Madame Marie-Pascale REMY
Monsieur Pierre-Yves NAULEAU
Monsieur Sofienne KARROUMI
Monsieur Zayen CHIKHDENE
Monsieur Pierre SACK
Monsieur Alain DESCAMPS
Monsieur Cédric SCHROEDER
Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Kourtoum SACKHO
Monsieur Gilbert FAUCHEUX
Madame Soizig NEDELEC
Monsieur Damien BIDAL
Monsieur Philippe ALLAIN

Secrétaire de séance : Alain Descamps

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires
Juridiques/Service de l'Administration Générale

OBJET : Vœu proposé par le groupe des élu.e.s communistes, écologistes et citoyen.ne.s "Réforme de la retraite"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Anthony DAGUET,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'alinéa 4 de l'article L.2121-29.

Considérant le vœu soumis par le Groupe des élu.e.s communistes, écologistes et citoyen.ne.s

Le 10 janvier 2023, la première Ministre, Mme Elisabeth Borne, a annoncé le projet de réforme des retraites du gouvernement Macron, qui va être discuté au parlement ces prochains jours.

Cette réforme vise à décaler l'âge de départ à la retraite et augmenter les années de cotisations.

Nombre de personnes voient ainsi leur départ différé et les jeunes générations assistent médusées aux reports réguliers de l'âge de départ à la retraite et l'augmentation toujours plus croissante du nombre d'années de cotisations, les fameuses annuités. Comment ne pas se demander légitimement s'ils pourront un jour jouir de cette conquête issue du programme du Conseil National de la Résistance.

L'espérance de vie en bonne santé, en France, est en moyenne de 64 ans. A Aubervilliers, étude à l'appui, la mortalité prématurée (en deçà de 65 ans) est je cite : « significativement supérieure à la moyenne régionale » !

Tous les indicateurs sociaux démontrent que nous vivons moins bien et moins longtemps dans notre ville que sur le reste du territoire national. Pour rappel, 25% de la population, notamment les plus précaires, meurent déjà avant l'âge actuel de la retraite, 62 ans, donc ne profitent pas d'un droit, qui ne fait que reculer... C'est dire ce que cela induit pour les albertivillariennes et albertivillariens. Si on ajoute à cela les conditions et la pénibilité du travail !

D'autre part, cette réforme pénalise les femmes qui devront travailler plus longtemps que les hommes pour obtenir leurs droits pleins et entiers, en raison « d'un parcours professionnel décousu » alors que l'on sait qu'elles sont déjà moins bien rémunérées que leurs collègues masculins.

S'il fallait ajouter des arguments : nos aînés, retraités, jouent un rôle essentiel dans la vie de la collectivité, notamment dans notre commune. En plus d'être un appui primordial dans leur sphère familiale, ils et elles sont des milliers à exercer une activité bénévole dans bon nombre d'association de solidarité, sportive ou culturelle. Ils et elles font vivre la cité

Dans le même temps, ils et elles sont nombreux et nombreuses à être en difficulté financières à cause de trop petites retraites, souvent dû à une carrière hachée. Or, malgré la communication gouvernementale, cette réforme ne va pas améliorer leur situation car pour toucher 1200 euros brut, il faudrait avoir eu une carrière complète et au smic durant tout ce temps sans jamais avoir été augmenté.

Cela concernerait uniquement 48 personnes sur toute la France (toujours étude à l'appui) !

A noter également que pour le Conseil d'Orientation des Retraites (le COR), le système est équilibré pour plusieurs années et que ce même Conseil estime qu'il n'y a pas urgence à réformer le système des retraites.

Le Temps est donc disponible pour installer un vrai débat national autour de cette question qui relève d'un choix de société, le président ayant par ailleurs assuré précédemment qu'il ne fallait pas toucher à l'âge de départ à la retraite.

Aussi, le conseil municipal réunit ce jour :

Considérant qu'il n'y a pas d'urgence à réformer le système des retraites, puisqu'il est viable

Considérant que l'espérance de vie en bonne santé est de 64 ans en à Aubervilliers (4 ans de plus que la moyenne)

Considérant que les salariés ayant travaillé avant 21 ans vont cotiser encore plus longtemps

Considérant que cette réforme défavorise encore plus les femmes

Considérant que d'autres solutions de financements existent en travaillant à une meilleure répartition des richesses, en taxant les revenus financiers et en luttant contre l'évasion fiscale

Considérant que les élu-e-s sont dans leur rôle d'alerter l'Etat, les pouvoirs publics et la population d'Aubervilliers.

EXIGE que le projet de réforme soit retiré.

EXIGE que soit organisé un grand débat national.

EXIGE que toute réforme des retraites soit soumise à Référendum.

EXIGE que l'âge de départ à la retraite respecte les différences de métiers et la pénibilité du travail.

Rejeté par 10 pour, 32 contre (Karine FRANCLET, Pierre SACK, Michel HADJI-GAVRIL, Yasmina BAZIZ, Damien BIDAL, Véronique DAUVERGNE, Samuel MARTIN, José LESERRE, Marie-Françoise MESSEZ, Dominique DANDRIEUX, Kourtoum SACKHO, Jérôme LEGENDRE, Sandrine DESIR, Philippe ALLAIN, Patricia LOE, Guillaume GODIN, Mizgin OZHAN, Christiane DESCAMPS, Zayen CHIKHDENE, Solène DA SILVA, Alain DESCAMPS, Cédric SCHROEDER, Sandrine GRYNBERG DIAZ, Franck LE ROY, Lewis CHARTIER, Annie VACHER, Massinissa HOCINE, Margaux HOUIS, Jean-Paul GILLY, Gilbert FAUCHEUX, Marie-Amélie ANQUETIL, Dominique HE), 3 se sont abstenus(Miguel MONTEIRO, Marie-Pascale REMY, Zakia BOUZIDI), 3 ne prennent pas part au vote(Ling LENZI, Maryse EMEL, Jean-Jacques KARMAN)

DELIBERE :

REJETTE ce vœu.

DIT que ce vœu sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département.

Reçue en préfecture le : 06/02/23

Accusé en préfecture :

93-219300019-20230202-lmc129483-DE-1-1

Publiée le : 06/02/23

Certifiée exécutoire : 06/02/23

Le Maire,



Karine FRANCLET

